SYNDICAT DES FORESTIERS PRIVÉS DU CALVADOS ET DE LA MANCHE

Caen, le 3 octobre 2016



Correspondance à adresser au Président : Daniel DUYCK Chemin Barbey 14370 CHICHEBOVILLE Tél. 02 31 23 84 25 Mail : sfp14-50@orange.fr

« LE SAVIEZ-VOUS ? » 2016 – 12

Madame, Monsieur, chers adhérents,

L'automne arrive avec la nouvelle année forestière ; époque de coupes et de travaux.

Pour ce qui est des coupes et de leur écoulement, les premiers échos des ventes sont favorables au chêne, moins au hêtre et de façon stable pour les résineux. Les ventes privées nous en diront plus à la fin de ce mois. Quant au bois énergie, la demande va encore s'accroître en 2016/2017, mais un hiver un peu plus froid que l'an dernier réchaufferait les prix qui restent en retrait.

Avec l'automne vient aussi son lot de réglementation et de changement.

La formation certiphyto a été modifiée et les textes d'application ancien ont été abrogés mais les nouveaux ne sont pas encore applicables alors... on attend alors que nous sommes assez nombreux pour assurer une session! Nous vous tiendrons informés.

La TVA a été modifiée au printemps et une circulaire de juillet nous en précise les modalités d'application à partir du 01/01/2016. Comme vous le voyez, tout est prévu à postériori! (voir pièce jointe).

Le défi forêt a également été reprécisé, en particulier pour les groupements forestiers, je vous invite à regarder avec attention ce nouveau texte (voir pièce jointe).

Enfin, côté réglementation, la loi fourre-tout, dite loi Macron, nous inflige des contraintes nouvelles concernant l'évaluation environnementale de nos travaux routiers et aussi les nouveaux boisements à partir de 0,5ha! A lier avec beaucoup d'attention la circulaire ci-jointe dont les conséquences peuvent être très lourdes! Qui a dit qu'on aller simplifier la vie des français?

Malgré tout cela, les forestiers travaillent : une récente réunion de CETEF dans les forêts constituées par Georges GAUTIER à Carrouges, conduites par son fils Jean-Claude, mérite toute notre attention.

.../...

En effet notre objectif commun est d'assurer la production de bois de qualité ; c'est la seule façon de valoriser notre travail. Il faut lire ce document qui contient des avis judicieux quant au choix de la provenance des plants de Douglas à utiliser pour nos reboisements. Dans cet ordre d'idée, il s'avère que certaines provenances de vergers à graines ne répondent pas aux espoirs qu'on a fondé en eux.

Par prudence il convient de s'en remettre à l'utilisation des semences provenant des peuplements classés ayant prouvé leur qualité. Voir ce compte rendu joint avec une remarque cependant : il est déconseillé d'utiliser des semis naturels recueillis en forêt en guise de plants ; il est rare que cela fonctionne. Utilisez plutôt des plants provenant de pépinières.

Bonne lecture

Votre président,

Daniel DUYCK